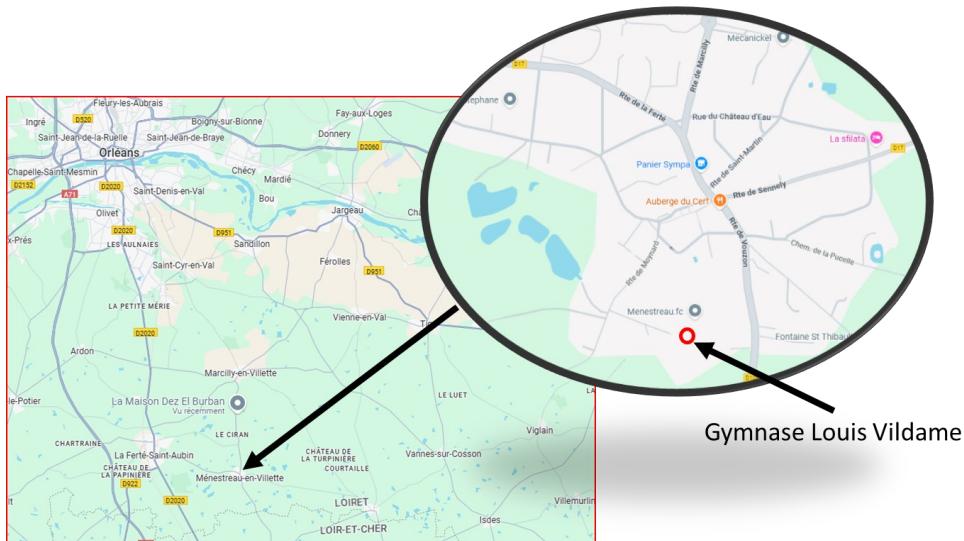


Plan d'accès à Ménestreau en Villette  
gymnase Louis Vildame  
410 Route de Vouzon  
45240 Menestreau en Villette

GPS : 47.695471, 2.021671



#### Tous Parcours « jour »

28/03/2026 :

- 10 h 00 : Accueil, inscription et retrait des cartes de route à Ménestreau en Villette
- 11 h 30 : fin de la remise des cartes de route
- 12 h 00 : Départ des parcours 100 km - 75 km - 50 km - 25 km

#### Parcours « nuit »

28/03/2026 :

- 17 h 30 à 22 h 30 : Accueil, inscription et retrait des cartes de route
- 18 h 00 à 23 h 00 : Départ libre des parcours 50 km - 25 km



# 100 KM DU LOIRET

28 et 29 mars 2026

- Départ de **Ménestreau en Villette** en allure libre le samedi 28 mars
- **Départ jour**
  - à 12 h 00
  - 25 km - 50 km - 75 km - 100 km
- **Départ nuit**
  - entre 18 h 00 et 23 h 00
  - 25 km **New!** - 50 km



## Extrait du règlement (règlement complet sur <https://100kmduloiret.asptt.com/presentation/>)

### Organisation :

Les samedi 28 et dimanche 29 mars 2026, l'ASPTT Orléans Randonnée Pédestre organise la 7<sup>e</sup> édition des 100 km du Loiret.

**Parcours :**  
6 parcours pédestres en boucles de 100 km, 75 km, 50 km et 25 km au départ de Ménestreau en Villette (1) (Loiret), à allure libre et sans classement.

- 100 km : 2 boucles (différentes) de 50 km
- 75 km : 1 boucle de 50 km et 1 boucle de 25 km
- 50 km jour : 1 boucle de 50 km
- 25 km : 1 boucle de 25 km
- 50 km nuit : 1 boucle de 50 km
- 25 km nuit : 1 boucle de 25 km 

Les départs des différents parcours de jour (100 km – 75 km– 50 km – 25 km) ont lieu le samedi 28 mars 2026 à 12 h 00.

Mise en place de la ligne de départ et briefing 11 h 45

Les parcours de 25 et 50 km nuit ont lieu en départ libre entre 18 h 00 et 23 h 00

Les parcours sont sur des chemins, sentiers et petites routes ouvertes à la circulation.

Les animaux ne sont pas autorisés sur les parcours.

L'accueil et les arrivées se font au gymnase Louis Vildianne, (Parking à proximité)

410 Rue de Vouzon

45240 Menestreau en Villette

### Sécurité et Réglementation :

Les participants doivent impérativement respecter le code de la route ainsi que les consignes qui leur seront données au départ.

Pendant toute la période de nuit, chaque participant doit obligatoirement porter un éclairage en état de marche et un gilet de sécurité.

**En cas de non port du gilet de sécurité et de l'éclairage, l'organisation sera en droit de mettre hors épreuve le participant.**

Tout participant est tenu à assistance en cas d'incident ou d'accident d'un autre participant, dans l'attente des secours...

### Ravitaillement :

Des points de ravitaillement sont prévus sur le parcours...

**Attention : Aucun gobelet jetable ne sera distribué sur l'épreuve. Se munir d'un gobelet recyclable.**

### Inscription:

Les inscriptions se font avant le 25 mars 2026 (dossier reçu).

Elles se font en ligne à l'adresse : <https://100kmduloiret.asptt.com/presentation/>

Il est également possible de s'inscrire par courrier en remplissant le bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site internet

Les frais d'inscription sont fixés à :

- |   |
|---|
| 35 € pour le parcours de 100 km               |
| 30 € pour le parcours de 75 km                |
| 25 € pour le parcours de 50 km (jour ou nuit) |
| 8 € pour le parcours de 25 km (jour ou nuit)  |

 **Cette année, des quotas de pré-inscriptions par parcours et d'inscriptions le jour de l'épreuve sont mis en place** 

L'inscription des mineurs se fait par la signature du représentant légal. Le mineur est obligatoirement accompagné d'un adulte référent durant toute sa participation à l'épreuve.

Les inscriptions après le 25 mars 2026 (et le jour de l'épreuve) sont possibles. Elles sont alors majorées de 5 € par personne.

### Barrières horaires et abandons :

Des barrières horaires sont mises en place sur les parcours (voir « Horaires sur le règlement complet »). Passé ces délais, les participants sont considérés comme hors épreuve et sont rapatriés vers l'arrivée.

Les participants qui abandonnent au cours du parcours doivent, dans la mesure du possible, se rendre au point de contrôle suivant. Ils signaleront leur abandon aux organisateurs et seront rapatriés vers l'arrivée.

### Assurance :

Un contrat d'assurance en responsabilité civile est souscrit par l'organisation. Les licenciés de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. La participation à l'épreuve se fait sous l'entièreté responsabilité des participants avec dénonciation de tout recours contre les organisateurs, en cas de dommages et séquelles durant et après l'épreuve. Les organisateurs ne sont pas responsables des objets perdus ou dérobés pendant la manifestation.

### Annulation d'engagement – remboursement :

Tout engagement est ferme et définitif, et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit.

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler tout ou partie de la manifestation, sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

### Couverture médiatique :

De son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias à utiliser les images et les vidéos sur lesquelles il pourrait apparaître, dans le cadre de reportages de promotion de l'épreuve.

### Protection des lieux de pratique :

La nature est un patrimoine fragile, sa protection est l'affaire de tous, agissez pour l'environnement en respectant les lieux de pratique, ne sortez pas des parcours.

### Acceptation du règlement :

Tout participant déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte l'intégralité de ses clauses. Le règlement est disponible sur le site de l'épreuve

# 100 km du Loiret 2026 28-29 mars 2026 Bulletin d'inscription

Ce bulletin peut être photocopié. A remplir de façon lisible et à retourner avec votre règlement (Chèque à l'ordre de « ASPTT Orléans– Randonnée Pédestre »)

**ASPTT Orléans Randonnée Pédestre**  
**Chez Christophe Lingois**  
**9 rue de Tarragone**  
**45100 Orléans**

Nom :	Prénom :
Sexe :	Date de Naissance :
<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Email :	
Téléphone portable :	

Distance choisie	Tarifs jusqu'au 25/03/2026	A partir du 25/03/2026 et sur place : <b>Majoration de 5 € par inscription</b>
100 km	35 €	
75 km	30 €	
50 km jour	25 €	
25 km jour	8 €	
50 km nuit	25 €	
25 km nuit	8 €	

**Attention : Pas de gobelet jetable sur l'épreuve.  
Penser à vous munir d'un gobelet pour les ravitaillements.**

**Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à le respecter.  
J'atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.  
Pour les mineurs, ce bulletin vaut autorisation parentale (signature d'un représentant légal)**

Date et signature :